DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011

Délibération
n° 2011.03.057

Direction des politiques solidaires : attribution de subventions et participations aux associations 2011

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Madeleine ANCELIN, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Laurent PESLERBE à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN

Excusé(s) :

Françoise LAMANT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011

DELIBERATION N° 2011.03.057

POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur le Président

DIRECTION DES POLITIQUES SOLIDAIRES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2011

Dans le cadre des crédits budgétaires de la Direction des Politiques Solidaires, il est proposé d'attribuer les subventions et participations aux associations selon les tableaux joints.

Sur la base des montants alloués, une convention devra être signée avec chaque bénéficiaire, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Pour l'association centre information du droit des femmes et des familles (CIDFF), le bilan définitif du projet «ateliers insertion pour les femmes» n'étant réalisé que partiellement, il est donc proposé de revoir à la baisse le montant attribué à l'association (CIDFF) voté lors du budget primitif en 2011.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. (Mme Guinandie ne prend pas part au débat et au vote).

A cet effet, le présent document dresse une liste des élus concernés dont la Communauté a connaissance. Cette liste n'est donc pas exhaustive. Aussi, les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis de la commission des politiques solidaires du 23 février 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 15 mars 2011,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations à la direction des politiques solidaires selon les tableaux joints.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **05 avril 2011**	**Affiché le :** **05 avril 2011**

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
GIP Solidarité 16	**1 629€**	Revalorisation contribution Fonds Solidarité Logement	
Mission Locale	**6 900€**	Revalorisation accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16-25 ans (3 000 €) Coopération Carrefours Jeunesse Emploi du Québec et Missions Locales du Poitou-Charentes (3 900 €)	M. Dauré (VPdt), M. Lamy
Banque Alimentaire	**3 000 €**	Aide alimentaire	
Association P.Sémard	**380 €**	Revalorisation pour hébergement de jeunes travailleurs	
Centre information jeunesse	**2 060 €**	Revalorisation de l'Espace ressources pour les jeunes	
Centre Information du Droit des Femmes et des Familles	**(BP = 17 500 €)** **DM 1 = - 3 300 €** **(soit 14 200 €)**	Point d'Accès au Droit (10 200 €) Ateliers insertion femmes (4 000 €)	
Insertion Poitou-Charentes Active	**1 500 €**	Dispositif Local d'Accompagnement de Cuisines du Monde	
ENFIN	**7 500 €**	Chantier d'insertion	
ALESIE	**200 €**	Revalorisation de la coordination des structures d'insertion	
Association Régie Urbaine	**1 281€**	Revalorisation du Chantier d'insertion maraîchage (650 €) Revalorisation Chantier d'insertion Bâtiment (231 €) Revalorisation du fonctionnement (400 €)	
Maison des Peuples et de la Paix	**480 €**	Revalorisation pour la promotion et l'animation de la MPP	
Association de Soutien aux Victimes d'Actes de Délinquance	**200 €**	Revalorisation du Point d'Accès au Droit	
Association OMEGA	**323 500 €**	Médiation sociale et interculturelle	M. Lamy (secrétaire)
CSCS Les Alliers	**4 896 €**	Revalorisation de l'action Prévention et médiation pour une action globale	
Total (A)	**350 226 €**		

Nom de la personne publique	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus
Commune d'Angoulême	**480 €**	Revalorisation des Comités locaux de concertation
Commune de Soyaux	**160 €**	Revalorisation du Comité local de concertation
CCAS Angoulême	**200 €**	Revalorisation de l'hébergement de jeunes travailleurs
Total personnes publiques (B)	**840 €**	

TOTAL (A) + (B)	**351 066 €**